

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de la collectivité qui passe le marché :

CCAS Commune de Sainte-Rose
Avenue Franck MIatti
97115 SAINTE-ROSE

Procédure de passation :

Elle est lancée conformément Passé en application des articles L 2123-1 de l'Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et R 2123-1 Décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 introduisant le Code de la Commande Publique.

Objet de la consultation : Titres restaurant

Lieu d'exécution des prestations :

CCAS Commune de Sainte-Rose

Délais, durée d'exécution :

Les marchés sont passés pour une durée d'1 an renouvelable trois fois sans que sa durée n'excède 04ans.

Classement des critères d'attribution

Cf. dossier de consultation.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Budget du CCAS Commune de Sainte-Rose

Les prix sont Fermes.

Le mode de règlement est le mandat administratif.

Le délai de paiement est de 30 jours.

La monnaie de compte du marché est l'euro.

Lieu où l'on peut obtenir le dossier de consultation, déposer ou envoyer les offres :

Monsieur Adrien BARON, Maire Président de la CCAS Commune de Sainte-Rose

Service Achat Marchés Publics

Avenue Sainte-Rose de Lima

97115 SAINTE-ROSE

Téléphone : 0590 28 08 53 – 0590 28 08 44

Email : mlesi@villesaintrose.fr-smecorvin@villesaintrose.fr-pguizonne@villesaintrose.fr

Adresse internet du profil acheteur : marcheseurises.fr

Date d'envoi à la publication de la consultation : 31 juillet 2024

Date limite de réception des offres : Le 23 août 2024 avant 12h00 (heure locale)

Modalités de transmission des offres :

Les documents transmis devront être rédigés en français.

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements administratifs et techniques:

Direction des Ressources Humaines

Patricia MANKEDI

Avenue Sainte-Rose de Lima

97115 SAINTE-ROSE

Téléphone : 0590280836

Email : pmankedi@villesaintrose.fr

Le Maire Président du CCAS
Adrien BARON

